

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 20916

Numéro SIREN : 439 528 696

Nom ou dénomination : LEBRICO

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2021 sous le numéro de dépôt 15953



KPMG AUDIT NORD
36, rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 65 10
Site internet : www.kpmg.fr

Lebrico SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Lebrico SAS
64 Boulevard de Cambrai - 59100 ROUBAIX
Ce rapport contient 18 pages
Référence : VP/NL



KPMG AUDIT NORD
36, rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 65 10
Site internet : www.kpmg.fr

Lebrico SAS

Siège social : 64 Boulevard de Cambrai - 59100 ROUBAIX
Capital social : € 219.185.366

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'attention de l'Associé unique de la société Lebrico SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Lebrico SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes A.2.2 « Evaluation des titres de participation » et B.1.1 « Immobilisations financières » de l'annexe des comptes décrivent les règles retenues en matière d'évaluation et de dépréciation des titres de participation. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société décrite dans les notes A.2.2 « Evaluation des titres de participation » et B.1.1 « Immobilisations financières » de l'annexe et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 9 juin 2021

KPMG Audit Nord



Bertrand Boulangé
Associé



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2020



Bilan Actif

LEBRICO

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 09/05/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	812 465 400		812 465 400	786 127 419
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	812 465 400		812 465 400	786 127 419
ACTIF IMMOBILISÉ	812 465 400		812 465 400	786 127 419

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	734 874 908		734 874 908	762 801 174
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	734 874 908		734 874 908	762 801 174
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :				
ACTIF CIRCULANT	734 874 908		734 874 908	762 801 174

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	1 547 340 309		1 547 340 309	1 548 928 593
----------------------	----------------------	--	----------------------	----------------------

Bilan Passif

LEBRICO

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 09/05/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 219 185 366	219 185 366	219 185 366
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	33 422 639	33 422 639
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	21 918 537	21 918 537
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	520 949 978	814 594 922
Résultat de l'exercice	374 689 549	456 355 056
TOTAL situation nette :	1 170 166 068	1 545 476 519
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 170 166 068	1 545 476 519
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	376 636 627	
Emprunts et dettes financières divers	150 814	3 449 811
TOTAL dettes financières :	376 787 441	3 449 811
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	386 800	2 178
Dettes fiscales et sociales		85
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	386 800	2 263
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	377 174 241	3 452 074
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 547 340 309	1 548 928 593

Compte de Résultat (Première Partie)

LEBRICO

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 09/05/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes TOTAL charges externes :			6 319 807 6 319 807	2 208 033 2 208 033
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			604	194
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			166 988	143 280
CHARGES D'EXPLOITATION			6 487 399	2 351 507
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(6 487 399)	(2 351 507)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

LEBRICO

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 09/05/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(6 487 399)	(2 351 507)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	385 847 109	441 938 459
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	385 847 109	441 938 459
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 963 013	3 363
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 963 013	3 363
RÉSULTAT FINANCIER	382 884 096	441 935 096
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	376 396 697	439 583 588
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	571 585	23 332 222
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	571 585	23 332 222
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		25
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		25
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	571 585	23 332 197
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	2 278 733	6 560 730
TOTAL DES PRODUITS	386 418 694	465 270 681
TOTAL DES CHARGES	11 729 145	8 915 625
BÉNÉFICE OU PERTE	374 689 549	456 355 056

LEBRICO

64 BOULEVARD DE CAMBRAI

59100 ROUBAIX

0320659600



ANNEXES

31/12/2020



1. Evenements principaux de l'exercice

La société détient des titres de filiales qui en 2020 ont été impactées par la pandémie Covid 19.
Il n'y a cependant aucune incidence à constater dans les comptes de la société.

2.1 Principes et méthodes comptables

Principes

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général, en application du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2 : Evaluation des titres de participation

- Evaluation des entités ayant une activité d'exploitation.

Les titres de participation sont évalués par un collège d'experts indépendants à l'exception des lignes non significatives.

Les experts évaluent annuellement les titres sur la base de comptes consolidés et budgets des entreprises en y apportant les retraitements jugés appropriés.

La méthode d'évaluation est basée à la fois sur une approche patrimoniale et une approche par la rentabilité.

- Evaluation des Holdings intermédiaires.

La valeur des Holdings intermédiaires est déterminée d'après les capitaux propres réévalués reprenant pour les titres de participation la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus.

- Constitution de provisions pour dépréciation.

La valeur d'inventaire au 31 décembre est estimée en tenant compte notamment de la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus.

Quand la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à la valeur d'inventaire ainsi déterminée, une provision pour dépréciation est constituée.

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

LEBRICO

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition

1. BILAN ACTIF

1.1 : Immobilisation financières

Les titres sont comptabilisés pour leur valeur d'acquisition hors frais accessoires.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	786 127 419		26 370 678
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	786 127 419		26 370 678

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		32 697	812 465 400	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		32 697	812 465 400	

Le tableau des filiales et des participations fournit une information plus détaillée.

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

LEBRICO

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition

1.2 : Créances

Toutes les créances ont l'Euro pour devise d'origine.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux État - Impôts sur les bénéfices État - Taxe sur la valeur ajoutée État - Autres impôts, taxes et versements assimilés État - Divers Groupe et associés Débiteurs divers TOTAL de l'actif circulant :	 734 874 908 734 874 908	 734 874 908 734 874 908	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL GÉNÉRAL	734 874 908	734 874 908	

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

LEBRICO

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition

2. BILAN PASSIF

2.1 : Capitaux propres

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	219 185 366			219 185 366
Primes liées au capital social	33 422 639			33 422 639
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	21 918 537			21 918 537
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	814 594 922		293 644 944	520 949 978
Acompte sur dividendes				
Résultat de l'exercice	456 355 056	374 689 549	456 355 056	374 689 549
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 545 476 519	374 689 549	750 000 000	1 170 166 068

Nombre d'actions	20 425 000			20 425 000
Valeur nominale	10,73			10,73

Chaque action confère des droits identiques

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

LEBRICO

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition

2.2 : Dettes

Toutes les dettes ont l'Euro pour devise d'origine.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	1 636 627	1 636 627		
- à plus d' 1 an à l'origine	375 000 000		375 000 000	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	386 800	386 800		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	150 814	150 814		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	377 174 241	2 174 241	375 000 000	

1 : Intégration fiscale

La société est comprise depuis le 1er Janvier 2010 dans un périmètre d'intégration fiscale prévue par les dispositions des articles 223 A à 223 U du Code général des impôts.

L'impôt sur les sociétés est à la charge de la société comme en l'absence d'intégration fiscale ; cette charge d'impôt a pour contrepartie une dette à la société tête de groupe.

Dans l'hypothèse où la société a un déficit fiscal, l'économie d'impôt réalisée par la société tête de groupe est rétrocédée à la filiale au fur et à mesure qu'elle redevient fiscalement bénéficiaire sur les exercices suivants.

2 : Engagement

Il existe un engagement de rachat des titres détenus par les cadres des sociétés contrôlées par LEBRICO qui s'élève au maximum à 122 007 K€ (*).

(*) valeur expert 2020/2021

3 : Entité consolidante

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
SURLEBRICO SIRET : 51908834800015	SAS	206 967 510	64 BD DE CAMBRAI ROUBAIX

4 : Effectif

L'établissement ne compte aucun effectif.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
LEBRICO

Filiales dont la valeur brute excède 1% du capital
(données au 31/12/2020 en KE)

Société	Capital	Autres capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable brute des titres détenus	Provision sur titres	Valeur comptable nette des titres détenus	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
<u>FILIALES (+50%)</u>									
SOPARLIN B	2 563	143 729	90,19%	287 452		287 452		37 336	
GROUPE ADEO	23 583	1 767 346	63,87%	525 003		525 003	4 795	345 763	385 847
CLEPADEO	10	-7	99,90%	10		10		-7	

LEBRICO

Société par Actions Simplifiée à capital variable
Siège social : 64, boulevard de Cambrai 59100 Roubaix
439 528 696 RCS LILLE METROPOLE (la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 17 JUIN 2021

Le 17 juin 2021,
à 13h30.

L'associé unique de la Société :

La société SURLEBRICO, société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège social est au 64, boulevard de Cambrai à Roubaix (59100), immatriculée sous le numéro 519 088 348 RCS Lille Métropole et représentée par Monsieur Antoine GROLIN, président.

Après avoir rappelé que la société KPMG AUDIT NORD, commissaire aux comptes, convoquée par lettre recommandée avec avis de réception en date du 9 juin 2021, a préalablement reçu toutes les informations nécessaires à l'établissement de son rapport.

A décidé ce qu'il suit :

-- /--

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme de 374.689.549,13 €, en totalité au poste « Report à nouveau ».

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, il a été mis en paiement les dividendes suivants :

Exercice	Dividende net	Abattement de 40 %
2017	-	-
2018	-	-
2019	36,71€	14,68 €

-- /--

CINQUIEME DECISION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

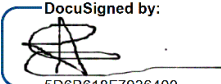
L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

-- /--

« Pour extrait certifié conforme »

SAS SURLEBRICO, Président de la Société

Monsieur Antoine GROLIN

DocuSigned by:

5D6B618F7936400...